



**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2026003
Demande de lots pour le loto des écoles**

Séance du 28 Janvier 2026

Le 28 Janvier 2026, dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents : M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, Mme DEGIRAL Laurence, M. GILLES Xavier, M. MONNET Jérôme, Mme LEBRE Amélia.

Absents : M. DEVILLARD Claude, Mme CHAUVET Anne-Marie.

Excusés : Mme CHAUVET Anne-Marie.

Pouvoirs : Mme CHAUVET Anne-Marie donne pouvoir à Mme DEGIRAL Laurence.

Secrétaire de séance : M. VIGNE Olivier.

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 9

Date de la convocation : 21 Janvier 2026

Date d'affichage de la convocation : 21 Janvier 2026

Mme DEGIRAL Laurence n'est pas encore arrivée.

M le Maire informe avoir reçu, comme tous les ans, une demande des enseignantes du RPI Treteau Cindré Chavroches. Elles aimeraient savoir si elles pourraient bénéficier, comme l'année dernière, de lots afin de compléter la grille du loto organisé le 21 Mars 2026 au profit de la coopérative scolaire.

Pour rappel, en 2025 la commune avait donné 15 bons pour une journée de pêche.

Etant donné que les lots proposés par la mairie les années précédentes avaient donné entière satisfaction, les élus, d'un commun accord, décident de fournir à nouveau 15 bons pour une journée de pêche à l'étang communal, destiné tout public (adulte ou enfant).

Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 0

**Pour extrait conforme
Le Maire
Arnaud DÉLIGEARD**

